

Chez les employés d'assurance

Grâce à l'initiative d'un comité provisoire présidé par M. Willy Neuhaus, fondé de pouvoir, les employés et apprentis en assurances se sont réunis, lundi 14 novembre, en vue de créer une association fribourgeoise des employés d'assurance.

En ouvrant une séance, M. Neuhaus eut le plaisir de saluer M^r Cottier, avocat, M. Raymond, caissier de la Société vaudoise similaire, M. Stucky, président de l'Association des diplômés en assurance, ainsi que les 35 participants. M. Neuhaus exposa les buts du groupement prévu parmi lesquels il convient de relever l'obtention de conditions de travail équitables et le développement de la formation professionnelle et générale des membres. La Chambre fribourgeoise des agents égrégnaux d'assurance a été mise au courant de la création de la nouvelle organisation et il y aura certainement de part et d'autre un bon esprit de collaboration en ce domaine.

M. Stucky donna d'intéressantes précisions sur l'activité de la société qu'il préside et sur la nécessité qu'il y a de se grouper en raison de la similitude des problèmes et des préoccupations. M. Raymond donna à son tour un aperçu du travail que réalise l'Association vaudoise, notamment dans la question des salaires et dans l'organisation de cercles d'études.

L'assemblée aborda ensuite la question des statuts qui avaient été remis au préalable à chacun et qui furent adoptés dans leur ensemble après une petite discussion; la liste des présences ayant fait constater que la quasi-totalité des présents avaient donné leur adhésion de principe, la création de l'association fut décidée séance tenante.

La nomination du comité fut également rapidement menée: sur la proposition unanime du comité d'initiative, M^r J.-M. Cottier, avocat, fut appelé à la présidence de la jeune société, geste dont il remercia chaleureusement les « électeurs » en émettant diverses considérations pratiques. Furent désignés en outre: MM. Willy Neuhaus, Chevillies; Jean Mosser, Fribourg; M^{lle} Maria Scherrer, Fribourg; MM. Roger Uldry, La Tour-de-Trême; Erwin Fontana, Morat; Wilhelm Rüedi, Fribourg; Conrad Folly, Fribourg, qui assureront une équitable représentation des diverses régions et des différentes compagnies.

Après quelques interventions sur des points concernant la profession, la séance fut levée dans une excellente ambiance qui fait bien augurer de l'avenir.

LES REVUES

La gageure de « Choisir »

Cours supérieurs de Sciences religieuses

Après avoir décrit le drame du vieil homme coupé de Dieu, en fuite devant sa face, tel tel que nous la révèle l'Ancien Testament, le R. Père Barthélemy avait rencontré le cas de Job, illustration typique de la misère, de l'homme coupé de son Dieu. Job nous fait sentir la fragilité de notre vie accablée au désespoir et la souffrance d'une intimité avec Dieu rendue désormais impossible. Con vaincu de sa situation, désespéré, l'homme fait la douloureuse expérience du paradis perdu. Il a, suivant le mot de Jérémie, abandonné la source d'eau vive pour se creuser des citernes crevassées. (II 13). Le conférencier s'est attaché à montrer, dans sa leçon de jeudi comment l'Ancien Testament nous dévoile l'origine de cette situation.

La réponse est au chapitre III de la Genèse. Ce récit imagé et d'un déroulement si simple, laisse entrevoir tout un arrière-plan de profondeur implicites, qui touchent à la signification même de notre condition.

Ce récit met en scène deux arbres: l'arbre de vie qui signifie cette source divine au contact de laquelle se renouvelle notre vitalité surnaturelle, et l'arbre de la science du bien et du mal; cette connaissance mystérieuse a toutes les chances de désigner la possibilité pour la créature de déterminer elle-même son bien et son mal, d'être elle-même le principe de sa conscience morale. L'interdiction faite à Adam lui défendait précisément de franchir cette limite, de succomber à la tentation, de décréter lui-même l'échelle des valeurs morales.

C'est alors que le Tentateur apparaît. Il défigure d'abord l'ordre de Dieu, en le majorant, en

feignant de croire qu'il porte sur tous les fruits du Jardin. Puis il insinue que Dieu pourrait avoir de tout autres motifs que ceux par lui indiqués, qu'il s'oppose par jalousie à l'admission de l'homme dans le mystérieux savoir. Eve sent l'inquiétude du doute s'insinuer en elle. Elle s'aperçoit alors que le fruit défendu est séduisant: elle succombe et entraîne Adam.

Alors les yeux des coupables s'ouvrent: ils s'aperçoivent de leur nudité. Ce mot, précise le R. Père Barthélemy, signifie, pour un Juif, la sensation humiliante de se trouver démunis, désemparés devant une puissance redoutable. C'est en particulier la réaction du coupable pris en faute, qui ne peut plus se draper aux yeux des autres et à ses yeux dans ses apparences avantageuses, qui se sent jugé par Dieu.

Dans cette situation, il se sent comme Adam se cachant au regard de Dieu. Parce qu'il s'est coupé de Dieu, il défigure son image, il ne voit plus en lui le Père, mais le justicier implacable; il est comme l'Enfant prodigue qui se présente devant son père comme le serviteur devant son maître.

Cette caricature de l'image de Dieu, c'est ce qu'il y a de plus difficile à extirper dans le pécheur. Cet homme qui ne connaît plus le visage de l'amour trahi, Dieu devra le réapprovisionner, l'accueillir à l'abîme pour lui apparaître en Sauveur. Comme il le fera pour Israël, il va lui faire redécouvrir sa paternité, le renouveler à son image pour qu'il puisse à son tour reconnaître la face de Celui qui le poursuit de sa tendresse.

A. M.

Communiqués

Sérénade en l'honneur de M. René Ducry NOUVEAU PRÉSIDENT DU GRAND CONSEIL

Ce soir, de 17 h. 30 à 18 h., la Landwehr donnera, devant l'Hôtel suisse, une sérénade en l'honneur de son président, M^r René Ducry, qui a été élu président du Grand Conseil pour 1961.

La conférence de Mgr Tschudy

La retraite des foyers Romontois

La retraite prêchée la semaine dernière, à Romont, par le R. Père Aubry, rédemptoriste, à l'intention des foyers de la paroisse, a connu un plein succès. Nous nous basons, pour cette affirmation, non seulement sur nos constatations, mais encore sur les déclarations et les remerciements du Père prédicateur et du curé de la paroisse, M. le chanoine Sauteur. Voilà donc un bon point que nous sommes heureux de noter.

Ce fut, en effet, une semaine enrichissante, grâce à la manière dont le prédicateur a conçu et déve-

Hommage à M^{lle} Cécile Fasel

Pour la fin de l'année, la gérante de l'Office du travail pour femmes, M^{lle} Cécile Fasel présente sa démission après 44 ans de service. Entrée d'abord comme secrétaire, elle était gérante depuis quelques années. Deux phrases suffisent pour mentionner ce départ.

Quelques réflexions s'imposent cependant: un office de ce genre est soumis à de multiples influences, telles que, avant tout, la situation du marché de travail, qui, dès l'ouverture du bureau en 1906, occasionna des difficultés pour trouver des éléments à placer dans les familles, l'agriculture, l'hôtellerie. Il faut y ajouter aujourd'hui le commerce et l'industrie. Avant les guerres, une certaine quantité d'employées allemandes et autrichiennes pouvaient en quelque sorte parfaire le nombre des employées requises. Aujourd'hui, ce sont les Italiennes qui les remplacent.

Qu'on se représente les appels téléphoniques d'un jour, la correspondance, les nombreux clients qui défilent au bureau pour solliciter des renseignements de tous genres, le va-et-vient des personnes travaillant à l'heure ou à la journée, les démarches à faire pour obtenir l'entrée légale des travailleuses étrangères... A cela s'ajoute le travail minutieux demandé par les statistiques et les rapports à remettre aux autorités.

Dans tous ces domaines, M^{lle} Fasel a travaillé avec un soin et une exactitude exemplaires, un ordre et une unité parfaites.

En s'adressant à l'Office du travail, chacun avait la conviction que tout le possible serait entrepris pour lui donner satisfaction. La gérante a vécu ces nombreuses années avec un souci permanent de rendre service, dans la mesure du possible.

Il est juste aujourd'hui de rendre hommage à une fonctionnaire qui a mis son ardeur sans relâche et toute sa fidélité à remplir une tâche parfois ingrate, mais toujours utile.

Tous ceux qui se sont adressés à ce bureau souchaieront de bon cœur à M^{lle} Cécile Fasel une longue et heureuse retraite, bien méritée.

L. Neuhaus-Auderset, ancienne gérante
de l'office du travail pour femmes

Le centenaire de la Providence

Dans le sillage de Saint-Vincent

Les visites aux pauvres

Chez les employés d'assurance

Grâce à l'initiative d'un comité provisoire présidé par M. Willy Neuhaus, fondé de pouvoir, les employés et apprentis en assurances se sont réunis, lundi 14 novembre, en vue de créer une association fribourgeoise des employés d'assurance.

En ouvrant a séance, M. Neuhaus eut le plaisir de saluer M^o Cottier, avocat, M. Reymond, caissier de la Société vaudoise similaire, M. Stucky, président de l'Association des diplômés en assurance, ainsi que les 35 participants. M. Neuhaus exposa les buts du groupement prévu parmi lesquels il convient de relever l'obtention de conditons de travail équitables et le développement de la formation professionnelle et générale des membres. La Chambre fribourgeoise des agents éégrnaux dassurance a été mise au courant de la création de la nouvelle organisation et il y aura certainement de part et d'autre un bon esprit de collaboration en ce domaine.

M. Stucky donna d'intéressantes précisions sur l'activité de la société qu'il préside et sur la nécessité qu'il y a de se grouper en raison de la similitude des problèmes et des préoccupations. M. Reymond donna à son tour un aperçu du travail que réalise l'Association vaudoise, notamment dans la question des salaires et dans l'organisation de cercles d'études.

L'assemblée aborda ensuite la question des statuts qui avaient été remis au préalable à chacun et qui furent adoptés dans leur ensemble après une petite discussion ; la liste des présences ayant fait constater que la quasi-totalité des présents avaient donné leur adhésion de principe, la création de l'association fut décidée séance tenante.

La nomination du comité fut également rapidement menée : sur la proposition unanime du comité d'initiative, M^o J.-M. Cottier, avocat, fut appelé à la présidence de la jeune société, geste dont il remercia chaleureusement les « électeurs » en émettant diverses considérations pratiques. Furent désignés en outre : MM. Willy Neuhaus, Chevrilles ; Jean Mooser, Fribourg ; M^{lle} Maria Scherrer, Fribourg ; MM. Roger Uldry, La Tour-de-Trême ; Erwin Fontana, Morat ; Wilhelm Riedo, Fribourg ; Conrad Folly, Fribourg, qui assureront une équitable représentation des divers régions et des différentes compagnies.

Après quelques interventions sur des points concernant la profession, la séance fut levée dans une excellente ambiance qui fait bien augurer de l'avenir.